

retour donner aux États participants une mesure de sécurité suffisante pour faire de la réduction équilibrée des armements une option viable.

Nous avons, au sein de cette Commission, notre propre contribution à apporter à la création d'un environnement stable permettant une sécurité accrue.

Assurément, notre objectif ici consiste à renforcer l'approche multilatérale du contrôle des armements et du désarmement. Nos travaux doivent contribuer au multilatéralisme, et non nous en éloigner. Nos efforts doivent essentiellement viser à établir un consensus et à élaborer des cadres pratiques de négociations qui produiront des mesures concrètes de contrôle des armements et de désarmement. Nous devons collectivement poursuivre le travail préliminaire nécessaire par tous les moyens à notre disposition, notamment multilatéraux, en attendant qu'une amélioration du climat permette un heureux dénouement de ces négociations. En cette période de détérioration du climat international, nous devons résister à la tentation de recourir à la "politique du mégaphone" qui favorise l'affrontement aux dépens du consensus et qui fait de nos débats non pas une source de dialogue, mais plutôt un moyen de division et de désunion. Le multilatéralisme a pour défi de renverser ces tendances.

Le processus du contrôle des armements et du désarmement nous pose un autre défi, celui de reconnaître la convergence des intérêts à amener les pays développés et en développement à s'entendre sur les questions de sécurité internationale. Et cette réalité est tout particulièrement présente en ce qui concerne le Traité de non-prolifération, dont le renforcement est l'un des défis les plus pressants posés au multilatéralisme.

Chacun de nous a la responsabilité de maintenir et d'appuyer le processus de contrôle des armements et de désarmement. Le degré d'exercice de cette responsabilité se reflète dans les tendances observées au niveau du vote à l'Assemblée générale. Malheureusement, notre ordre du jour s'est encombré au fil des ans, et il y a une tendance au dédoublement des efforts dans cette course aux résolutions. Des priorités doivent être établies si nous ne voulons pas diluer l'effet de nos efforts.

Nous avons bien sûr nos propres vues sur la question. Nos priorités sont: (1) d'appuyer fermement les négociations visant à contenir et à réduire la course aux armements nucléaires; (2) de favoriser rapidement des progrès visant la conclusion d'un traité multilatéral d'interdiction complète des essais; (3) de participer à la préparation d'une convention qui interdirait toute utilisation d'armes chimiques; (4) de promouvoir